



Déclaration FSU au comité de suivi des examens du 29 novembre 2022

Nous nous retrouvons ici pour un deuxième comité de suivi des examens , cette année scolaire. Nous espérons qu'il permettra des avancées grâce à un dialogue constructif entre l'administration et les représentants des personnels de terrain, comme c'est le cas depuis l'année dernière. D'ores et déjà, nous vous remercions pour le recensement des personnels en temps partiel et de leurs desiderata.

Quelques questions posées dans notre propre Retex qui faisait office de déclaration au dernier comité de suivi, restent toutefois en suspens ; nous les repons ici .

Nous demandons :

- deux coordonnateurs à l'oral de l'EAF,
- le rétablissement des décharges pour la correction des écrits de BTS,
- un meilleur calibrage du nombre d'examineurs pour les épreuves de rattrapage afin d'éviter de convoquer par erreur,
- le décalage éventuel d'une demi journée entre les résultats et le début des oraux de rattrapage
- le décalage de la remontée des notes vers la mi juin pour les CCF en EPS,
- qu'un travail de fond soit engagé sur la question de l'harmonisation des notes filles/garçons en EPS

nous souhaitons également avoir les informations suivantes :

- les notes d'EPS des doublants vont-elles être gardées ?
- Afin de garantir la transparence de l'examen et pour infuser une culture commune de l'évaluation nous souhaiterions que soient diffusés auprès de la profession quelques indicateurs sur les opérations "d'harmonisation des notes de contrôle continu et de spécialité (notamment entre spé 1 et 2)" : quelles proportions de notes ont été corrigées, de combien les moyennes ont-elles été relevées ou baissées ? et quels critères ont été utilisés pour effectuer ces modifications ?
- Certains élèves sportifs de haut niveau (inscrits sur la liste ministérielle) sont dispensés de certains cours pour favoriser leur participation aux entraînements. Il leur arrive de ne pas suivre du tout certains enseignements, notamment ceux à faible volume horaire (EMC, enseignement scientifiques). Sous quelle modalité doivent-ils être évalués en vue de l'établissement de leur note de contrôle continu : dispense de note, convocation à une épreuve de rattrapage "en interne" dans l'établissement où ils sont inscrits (mais sous quelle forme : un oral en EMC ?), convocation aux mêmes épreuves que les candidats individuels ?
- Est-il toujours prévu que les notes de spécialité soient communiquées aux élèves (notamment via

Parcoursup) dès avril ? Quelle en sera l'incidence pour l'organisation et la préparation des épreuves de 2ème tour ?

Par ailleurs, nous regrettons le refus d'indiquer sur les convocations le nombre de copies à corriger (ou tout au moins un ordre de grandeur) afin d'éviter les risques psycho-sociaux. et ce, comme demandé par le CHSCTM.

Mais certains points relèvent de choix nationaux comme celui du calendrier ou d'une réforme du baccalauréat qui, structurellement et idéologiquement pose de très nombreux problèmes (date et programme des épreuves de spés, contrôle continu et son harmonisation par exemple, jurys de délibération, grand oral, attestation de LV dont nous devrions avoir des nouvelles très prochainement etc.). Nous demandons de nouveau que nos remarques remontent au ministère.

De la même façon, concernant le DNB, nous rappelons les problèmes et les pressions que génère l'élaboration du bilan de fin de cycle 4 : déconnecté des enseignements, complexe, il induit dans certains établissements une charge de travail supplémentaire, quand il ne sert pas de prétexte à la remise en cause de la mission d'évaluation des enseignant.e.s. Nous demandons l'abrogation de ce bilan de cycle 4. Les textes sont clairs : le positionnement de chaque élève ne peut être réalisé que par les professeurs en charge de la classe, à partir du suivi des acquis réalisés dans les bilans trimestriels, et de façon collective sur proposition du professeur principal, le chef d'établissement ne pouvant ni exiger des relevés de « compétences », ni imposer d'harmonisation, ni se substituer aux professeurs dont la mission est justement d'évaluer les élèves. Nous souhaitons que cela soit rappelé dans les collèges.

Nous vous remercions pour les échanges.